

# La cabane du pêcheur

Juillet 2005



Journal des habitants de  
des pêcheurs

HTTP://Ahzp.free.fr

Numéro 8



Association des Habitants de la Zac des Pêcheurs

## Cher lecteur,

L'actualité riche de ces deux derniers mois, nous conduit à vous adresser ce nouveau journal. En effet, l'enquête réalisée en début d'année trouve des résultats rapides en termes de projet.

Il s'agit d'une part de l'aménagement du quartier et plus particulièrement de l'utilisation du terrain laissé disponible par la suppression du gymnase et d'autre part de l'accès à l'Internet à haut débit à la portée de tous dans la ZAC.

Notre action s'inscrit dans la volonté de représenter fidèlement les aspirations des habitants du quartier. Le message que nous apportons aux autorités doit être pris en compte de manière concrète.

La démocratie participative ne doit pas et ne peut pas se limiter à de bonnes paroles à effet de manche, être à « sens unique » ou le nouveau gadget à la mode. Elle doit être un instrument de concertation avec les différents acteurs de la vie locale. La crise de la représentativité se nourrit du décalage entre la volonté citoyenne et l'action de ses représentants.

Concernant l'aménagement du terrain du gymnase, vous n'avez pas souhaité y voir implanter d'immeubles ou d'habitations supplémentaires : c'est ce que nous avons défendu. En effet, il nous paraît anormal de déséquilibrer l'habitat au détriment des équipements collectifs. Par ailleurs, au regard de l'histoire du dossier il est facile d'en relever les contradictions.

2000 : modification du POS et il devient possible de construire un immeuble à la place du gymnase.

2004 : démolition rapide du gymnase suite à problème de sécurité, mais garantie de la part de madame QUERCI de reconstruction. voir compte-rendu de la réunion de quartier 2003 ).

2005 : construction d'immeubles contrairement à votre souhait

Quelle démocratie,  
Quelle honnêteté !

Bonne lecture à tous, cordialement,  
Le Bureau.

## Bureau de l'association

Président	José TOFFOLON
Vice Président	Philippe ROUSSEAU
Vice Président	Pierre TISSEUIL
Secrétaire	Fabrice COMPAGNON
Secrétaire adjointe	Annette CHAUME
Trésorier	Daniel TOURNOIS
Trésorière adjointe	Corinne CHARAMOND

Pour tout renseignements sur ses dossiers, vous pouvez contacter l'association au 06.86.85.09.62

## ADSL :



Judi 16 juin 2005 s'est tenue à la Mairie de Vaires une réunion avec le conseil général portant sur l'accès au haut débit Internet. Elle fait suite à l'action menée par le conseil général depuis 3 ans pour supprimer la fracture numérique. A cet effet, l'étude de l'association en début d'année a permis d'accélérer la prise de conscience par les élus du handicap que revêt l'existence de zones d'ombre dans la ville.

L'objectif visé par le conseil général est de permettre l'accès 512 Kb/s à tous les habitants du département. En ce qui concerne Vaires, et plus précisément la ZAC des Pêcheurs, France Télécom a mis au point une nouvelle technologie qui permet aux habitants les plus éloignés du central téléphonique de bénéficier d'une nouvelle offre baptisée RE-ADSL ( RE :Rich Extended). Moyennant une vérification de l'installation téléphonique personnelle, les internautes pourront naviguer à 512 Kb/s.

(Suite page 2)



*(ADSL suite)*

Pour autant, les perspectives du haut débit à 2 Mb/s et au-dessus ne sont pas pour demain ; il faut une nouvelle infrastructure qui n'est pas encore bâtie. Le conseil général envisage de créer un réseau haut débit en fibre optique pour relier les principaux lieux d'activité du département ; collèges, mairies, zones d'activités économiques. Ces grands axes pouvant ensuite donner un accès aux particuliers au haut débit, cela par l'intermédiaire de fournisseurs d'accès internet.

Mais, il faudra beaucoup de patience, pour atteindre des vitesses de navigation très confortables

### **Réunion de quartier**

La réunion du quartier des Pêcheurs, la dernière de la série, a eu lieu le 17 juin 2005. C'est dans une salle presque vide que Madame QUERCI a exposé les différentes actualités du quartier.

Nous réitérerons à ce sujet notre demande de modification du planning des réunions de quartier pour que le quartier des pêcheurs ne soit pas toujours le dernier de la liste.

Le débat sur l'aménagement de l'ancien gymnase a été vif ; la création d'immeubles le long de la rue des Ecoles va créer un accroissement de la densification urbaine.

Si le souhait de loger les jeunes Vairois en attente de logement est une bonne chose. Il s'agit pour les Pêcheurs d'un accroissement de population dans un quartier où les structures sont déjà limitées et insuffisantes. Par ailleurs, le quartier va se voir doter de la plus forte création de logement à Vaires (environ 43 logements).

Le projet vise une attribution de logements en première accession.

La vente du terrain à un prix très bas permettrait de financer en partie les aménagements prévus mais insuffisants pour le quartier à forte densité de population..

Des offres à des prix trois fois plus élevées auraient été offertes à la commune pour des constructions d'un autre type mais ont été refusées.

Alors, pourquoi pénaliser le contribuable au détriment d'un promoteur ?

L'objectif de la Mairie est d'arriver à une opération blanche. Merci aux élus de se préoccuper des finances de la municipalité et de veiller à ce que le quartier des Pêcheurs ne coûte rien à la commune alors qu'il rapporterait de l'argent sous forme de nouveaux impôts.

L'angle de la rue des Ecoles et des Pêcheurs a été « raboté » pour permettre aux poussettes de circuler plus facilement. L'association remercie la municipalité d'avoir réalisé cet aménagement tant attendu.

La municipalité estime que le parc des Pêcheurs pose un problème de coût important pour son entretien. Son caractère inondable rend impossible les possibilités de construction mais madame le Maire indique la possibilité de le transformer en jardins ouvriers : les idées ne manquent pas pour retirer aux habitants les espaces qui leur sont nécessaires.

La présence d'un représentant de la police nationale, a permis de savoir que les jeunes conducteurs oubliant que la rue des Pêcheurs n'était pas un circuit avaient eu des sanctions allant du retrait de points au retrait de permis.

Des aménagements tels que coussins berlinois ou chicanes même à titre d'essai sur les rues des pêcheurs et Paul Algis prolongée ont été demandés. Madame le Maire devrait examiner ce problème pourtant soulevé à maintes reprises : attendra-t-on un grave accident pour faire quelque chose.

Cette rue des Pêcheurs sera réaménagée dans trois ans avec la création d'une vraie piste cyclable en site propre. Les travaux devraient débuter en 2006.

D'autres questions ont porté sur les problèmes liés aux HLM des Pêcheurs et les difficultés d'entretien de ces immeubles par les sociétés.

